

Les actes de l'Académie des Sciences de Copenhague renferment une observation qui tendroit à prouver que, pour l'infection, il n'est pas absolument nécessaire que la peau soit entamée, et que le simple contact de la salive d'un animal enragé suffit à l'inoculation du virus. Un chien atteint d'hydrophobie, mais qui n'éprouvoit point encore l'envie de mordre, lécha les pieds et les mains de son maître. Dès le lendemain, la rage s'étant tout-à-fait déclarée chez l'animal, l'homme devint rêveur et triste; il éprouva l'horreur des liquides, et bientôt la rage la plus déclarée. Ce fait prouve-t-il que le virus hydrophobique s'introduit dans nos humeurs par la voie de l'absorption? Plusieurs auteurs pensent que la virulence de cette humeur est si grande, qu'elle lui ferme les bouches inhalantes, et que la transmission de son influence a lieu le long des nerfs. C'est effectivement le long des cordons nerveux que la douleur se propage, lorsque des élancemens se font sentir dans le tissu des cicatrices.

La thérapeutique des morsures faites par les animaux enragés est absolument la même que celle des autres plaies envenimées. Seulement, comme le venin est plus actif et plus redoutable, on ne sauroit trop se hâter de le neutraliser par la cautérisation des plaies, opération qu'il convient de pratiquer avec le muriate d'antimoine liquide, et dans laquelle il vaut mieux brûler plus que moins, dût-on, en cautérisant autant qu'on le croit né-

cessaire, brûler un nerf, ou un vaisseau d'un certain calibre. Le danger est certain, la mort affreuse: qui ne préfère à l'hydrophobie la difformité et la mutilation de la brûlure? Les anciens ont employé dans ces cas le cautère actuel. Leroux de Dijon pense que les caustiques liquides lui sont préférables, en ce qu'ils effraient moins les malades, et sont plus faciles à manier. Ainsi donc, dès qu'une personne vous est amenée, mordue par un animal qu'on soupçonne atteint de la rage, quels que soient le nombre, la situation, l'étendue et la profondeur des plaies, portez-y hardiment le muriate d'antimoine liquide, réduisez en escarre ses surfaces saignantes, et combinant ainsi le sel caustique avec les fluides et la bave vénéneuse déposée à la surface de la plaie, neutralisez-en les effets; en même temps appliquez sur la plaie ainsi cautérisée et sur ses environs, un large emplâtre vésicatoire, qui excite une suppuration par laquelle l'escarre est entraînée, et la partie dégorgée du principe vénéneux dont elle a pu s'imprégner. Il faut entretenir cette suppuration abondante, et en prolonger la durée par l'usage des emplâtres suppuratifs, et même en réitérant l'application des caustiques. La potasse concrète peut très-bien remplacer au besoin le muriate d'antimoine liquide. On vient de m'amener un enfant de quatorze ans, mordu par un chien enragé; une des dents de l'animal perçant les vêtemens dont la jambe étoit recouverte, avoit fait un trou profond

d'un pouce. J'ai rempli d'un morceau de potasse taillé exprès cette excavation sous-cutanée; il a produit une escarre de la largeur d'une pièce de cinq francs, et épaisse d'environ deux lignes. L'enfant a été préservé de la rage dont plusieurs personnes mordues par le même animal sont mortes au bout de quelques jours.

C'est surtout dans le traitement local que consistent les principaux moyens de guérison. Ils sont même les seuls dont plusieurs praticiens fassent usage. Néanmoins le plus grand nombre y joint l'administration intérieure de l'alkali volatil et des mercuriaux.

Les saignées conseillées par ceux qui ne voient dans la rage qu'une affection inflammatoire, les antispasmodiques vantés par ceux qui la considèrent comme une affection nerveuse, l'immersion brusque et inattendue de l'enragé dans l'eau froide, soit douce, soit salée, sont autant de moyens infidèles, et qui doivent être également exclus du traitement prophylactique et curatif. Il en est de même de l'usage du mercure poussé jusqu'à la salivation, et qui, selon Tissot, peut être regardé comme spécifique dans les cas où les plaies n'ont pu être cautérisées à temps.

Boërhaave avoit prononcé que l'hydrophobie étant éminemment inflammatoire, des saignées copieuses, faites en ouvrant largement la veine, et continuées jusqu'à défaillance, en étoient le meilleur remède. De tous les faits cités à l'ap-

pui de l'opinion de Boërhaave, aucun ne jouit de plus de célébrité que l'observation du docteur J. Schoolbreed, rappelée dans la gazette officielle de Calcutta, du 8 juin 1812. Quoique le calomel et l'opium, donnés de trois en trois heures, le premier à la dose de quatre grains et le second à la dose d'un grain, aient concouru au traitement, l'auteur n'hésite point à regarder la guérison comme l'effet de la saignée. L'on a trouvé la membrane interne des principales artères rouge, et comme enflammée, à l'ouverture du cadavre de certains hydrophobes. Pourquoi ne tenteroit-on point des saignées abondantes et poussées jusqu'à la défaillance dans des cas d'hydrophobie déclarée? La certitude de la mort a engagé à proposer l'essai des remèdes les plus dangereux et les plus bizarres; c'est parmi ces moyens qu'il faut classer la morsure de l'enragé par une ou plusieurs vipères dont le venin agiroit, dit-on, en sens contraire de celui qui cause l'hydrophobie; l'acétate de plomb, dont on feroit avaler quelques gros; l'opium donné à la même dose. Si l'axiome, *melius anceps quam nullum*, peut trouver son application, c'est dans ce cas d'une mort aussi affreuse qu'elle est inévitable.

Puisque la cautérisation des morsures est le principal remède contre la rage, que ce moyen est même le seul dont on ait obtenu un succès évident et certain, lorsqu'on en a fait à temps l'application, on n'y sauroit apporter trop de

soins. Il faut donc agrandir les plaies profondes, les tamponner avec de petits plumasseaux de charpie imbibés de muriate d'antimoine liquide, porter le fer rouge sur les morsures où l'application des caustiques seroit dangereuse, aux lèvres, et dans la bouche, par exemple : le cautère actuel est également préférable pour rouvrir les cicatrices.

En terminant cet article, il est bon de rappeler qu'on ne possède aucun exemple de guérison d'hydrophobie bien déclarée; c'est donc à prévenir plutôt qu'à combattre cette maladie terrible, que nous devons nous attacher.

E. Les blessures faites par des instrumens empoisonnés, par la pointe des dards ou des flèches trempées dans un poison quelconque, exigent absolument les mêmes moyens. C'est toujours à neutraliser le venin dans le lieu où il a été déposé, à prévenir son introduction dans la masse des humeurs, qu'on doit principalement s'étudier; et lorsqu'on n'a point été assez heureux pour obtenir ce but désirable par la prompte application des remèdes, c'est à soutenir les forces de la nature par l'usage des cordiaux et des toniques les plus puissans, qu'il faut mettre tous ses soins. Les poisons mêlés aux humeurs, ou portant simplement leur action sur le principe de la sensibilité, l'affectent d'une manière stupéfiante et délétère; la réaction vitale est imparfaite, si l'on ne la provoque, et si on ne la soutient par l'emploi des excitans les plus énergiques. Parmi ces médicamens,

l'ammoniaque, mêlée aux boissons, remonte les forces circulatoires, pousse vivement à la peau, et provoque des sueurs abondantes et salutaires. On doit user néanmoins d'une grande circonspection pour la quantité d'alkali volatil qu'on joint aux boissons amères, spiritueuses ou aromatiques. Vingt ou trente gouttes d'alkali, par pinte de boisson, suffisent; rarement sera-t-il besoin d'en doubler la dose. La thériaque dissoute à la dose d'un ou deux gros dans quelques onces d'un vin généreux, est aussi un très-bon moyen, car elle est à la fois diaphorétique et confortative.

Les blessures par les dards empoisonnés étoient fréquentes avant l'usage des armes à feu et l'invention de la poudre; aujourd'hui, elles ne sont guère connues que chez les peuples sauvages, sans commerce avec les nations civilisées. Les Psylles guérissent ces sortes de plaies, en les suçant au moment où elles venoient d'être faites; cette succion agissant à la manière des ventouses, attiroit efficacement le venin au dehors, et les plaies réduites à la condition des plaies simples, guérissent par suppuration. Cette méthode pourroit encore être employée en beaucoup d'occasions, telles, par exemple, les morsures de la vipère. Les expériences de l'abbé Fontana prouvent que le venin de ce reptile, sans action sur les membranes muqueuses, n'est dangereux que dans le cas où il y a entamure (1); mais

(1) Celse avoit fait depuis long-temps cette observation;

ce procédé, celui de la ligature des parties mordues, ligature serrée au point d'empêcher le retour des liquides viciés par leur mélange avec le poison, sont moins sûrs que la cautérisation indiquée. Il en est de même des lotions avec le vinaigre, l'eau marine, l'eau des savonniers, conseillées dans tous les cas de plaies envenimées. On conjure plus sûrement le danger en recourant sur-le-champ aux moyens les plus efficaces, tandis que l'on compromet les jours du malade en mettant en usage des méthodes douteuses. Un seul moyen partage avec la cautérisation l'honneur d'être regardé comme spécifique dans les plaies envenimées, lorsque son application est faite en temps utile; c'est l'ablation de la partie blessée; mais l'on sent aisément qu'un tel procédé n'est applicable que dans les morsures faites aux oreilles, au bout des doigts, aux lèvres; et que, par les mutilations auxquelles il expose, son usage convient mieux à la médecine vétérinaire dans le traitement des animaux domestiques.

L'exemple des Psylles, dit-il, *lib. 5, cap. 27*, prouve qu'on peut sucer le venin sans crainte, pourvu qu'on n'ait aucune gerçure des lèvres, aucune plaie aux gencives ni dans toute autre partie de la bouche. *Illud autem debet attendere, ne quod in gingivis, palatove, aliâve parte oris ulcus habeat.*

ORDRE DEUXIÈME.

ULCÈRES.

Il y a entre la plaie et l'ulcère cette différence caractéristique et notable, que la première, produite par une cause mécanique, tend essentiellement à la guérison, y arrive par la succession naturelle des périodes, lorsqu'rien n'en dérange la marche et n'en intervertit le cours. C'est une maladie aiguë, tendante à une solution heureuse. L'ulcère est au contraire une affection chronique, produite ou entretenue par une lésion vitale; la solution de continuité n'est plus ici la maladie principale; elle n'est que le symptôme d'une affection interne, locale ou générale, disposition intérieure à laquelle l'ulcère est dû, ou qui empêche la cicatrisation. Nous disons que l'affection d'où provient l'ulcère, quoique toujours interne, c'est-à-dire, inhérente au solide vivant, peut être locale ou générale. En effet, l'homme le plus robuste peut avoir un ulcère atonique aux jambes, lorsque ces parties sont frappées de débilité par l'effet des fatigues et de la position auxquelles le malade est obligé par ses occupations habituelles.

Quatre différences principales existent entre la plaie et l'ulcère.

1°. La première résulte de l'action d'un corps étranger sur le nôtre. La cause de l'ulcère est, au contraire, inhérente à notre économie, soit que